

SAMSAH La Musse



Evaluation

dans le milieu de vie

Accompagnement

dans les projets de vie

Coordination

soutien et médiation



Public concerné

Personnes cérébro lésées
sorties de la phase initiale

Entre 16 (hors scolarité) et 60 ans,
habitant à moins de 40 kms du SAMSAH

Missions

Continuité des soins après l'hôpital

Accompagnement individualisé de la personne dans son projet de vie (élaboration, réalisation, réajustement ...)

Accompagnement, soutien et conseil aux familles

Coordination des différentes interventions et acteurs impliqués dans le projet de la personne

Conditions d'admission

Consultation avec le médecin coordinateur pour analyse des demandes et des besoins.

Etre titulaire d'une orientation SAMSAH délivrée par la MDPH sur étude du dossier de demande de compensation du handicap.

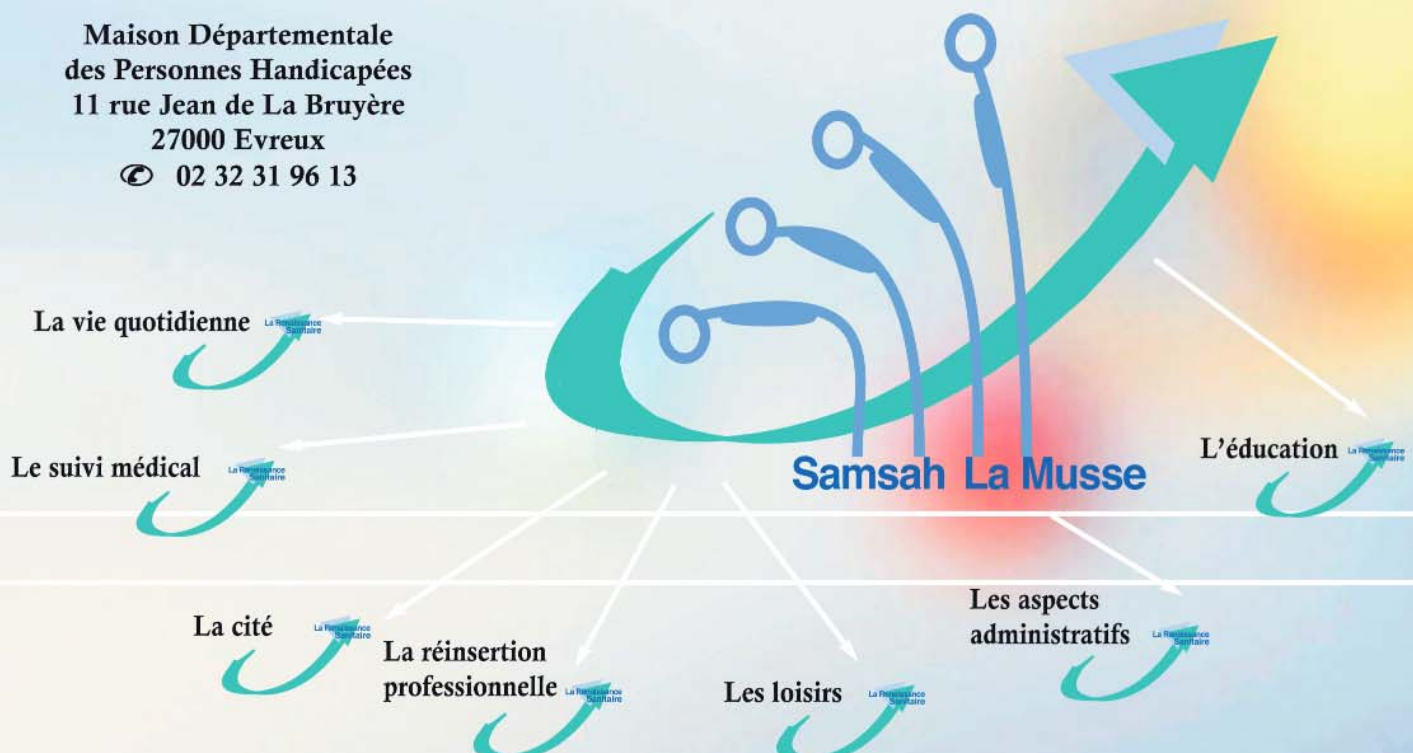
Maison Départementale
des Personnes Handicapées
11 rue Jean de La Bruyère
27000 Evreux
☎ 02 32 31 96 13

Modalités de prise en charge et d'accompagnement

A partir d'une relation contractuelle avec l'utilisateur et à partir de son projet individualisé

Les interventions se font essentiellement au lieu de vie de la personne et dans tous les lieux où s'exercent ses activités sociales ainsi que dans les locaux du SAMSAH à La Musse

La fréquence et la nature des interventions sont déterminées avec la personne en fonction des besoins et ré-évaluées périodiquement



Traumatisme crânien
Accident vasculaire cérébral
Tumeur cérébrale



Prestations

Le service organise :

Des prestations d'évaluation

Evaluation des besoins de la personne dans sa globalité

Evaluation des capacités d'autonomie

Evaluation des moyens de compensation du handicap à mettre en œuvre

Des prestations d'accompagnement

Mise en œuvre et accompagnement des apprentissages nécessaires à l'autonomie
Suivi éducatif et psychologique

Assistance et aide dans les actes de la vie quotidienne et citoyenne

Coordination des différents intervenants dans le milieu de vie de la personne

Soutien et médiation dans les relations sociales et familiales

Des prestations de soins

Mise en œuvre de moyens de compensation du handicap par réadaptation et réentraînement

Une équipe pluridisciplinaire

Le médecin assure la continuité de la prise en charge avec les équipes médicales d'amont. Il effectue l'évaluation des déficiences et la synthèse de l'état clinique de la personne ; il précise les soins et établit le lien avec le médecin traitant et les autres thérapeutes.

Le psychologue - neuropsychologue effectue le bilan des troubles cognitifs et conseille, pour une meilleure compréhension des troubles spécifiques, l'individu, sa famille et les autres intervenants.

L'ergothérapeute évalue les conséquences au quotidien des déficiences et propose des compensations à apporter avec un suivi au domicile.

L'éducateur spécialisé évalue et accompagne la personne en situation de handicap dans la réalisation de son projet de vie sociale, domestique et professionnelle. Il soutient les relations avec l'environnement familial et rencontre les enfants de parents cérébrolésés.

Textes de référence

Décret n° 2005-223 du 11.03.2005 relatif aux SAMSAH.

Loi 2005.102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.



**Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
après lésion cérébrale**

Hôpital La Musse

CS 20119 - 27180 Saint Sébastien de Morsent - Pavillon 1

- ☎ 02 32 29 32 27

- ✉ samsah@hls-lamusse.net

- **Chef de Service : Dr Hafid BOUBKRY**

- ✉ h.boubkry@hls-lamusse.net

- ☎ secrétariat : 02 32 29 31 19



**La Renaissance
Sanitaire**

La Renaissance Sanitaire

Fondation hospitalière reconnue d'utilité publique par décret du 8 juillet 1928
Siège social : 14, boulevard Saint Germain - 75005 PARIS
www.larenaissancesanitaire.fr

Association La Ronce

13 rue Lavoisier
27000 Evreux

☎ 02 32 23 22 96

